

Missions Infirmier-ère

(fiche de poste)

Objectif général (Cf. convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens ARS) :

Améliorer l'état de santé de femmes accueillies et leur permettre d'améliorer leurs compétences par l'orientation, l'accompagnement et le suivi, l'éducation à la santé, la prise en charge et les soins, l'information, la prévention et le dépistage.

Missions

- Evaluation des besoins et de l'autonomie des résidentes dans ses actes de la vie quotidienne liée à la santé.
- Accompagnement de la personne dans le maintien d'une stabilisation de son état de santé physique et psychique.
- Coordination entre les intervenants de l'équipe et du réseau sanitaire.
- Prévention et promotion de la santé.
-

Activités

- Accueil des résident·e·s par un entretien
- Ecoute des résident·e·s en fonction de leurs besoins
- Entretien de dépistage (pathologies, souffrance physique ou psychique)
- Prévention des conduites addictives
- Observation et veille quant au maintien du suivi médical général et spécialisé des résident·e·s
- Evaluation des besoins en santé des résident·e·s
- Evaluation de l'autonomie à prendre soin de sa santé
- Aide dans les démarches liées à la santé
- Soins physiques et psychiques
- Création de dossiers de soins infirmiers et suivi
- Transmissions des informations dans le DSI (dossier de suivi infirmier)
- Transmissions des informations avec les équipes sociales dans le respect des informations partagées prévues par la loi
- Participation aux réunions de synthèse et de fonctionnement
- Accompagnement des résident·e·s dans des rendez-vous médicaux (en fonction du besoin et de l'autonomie)
- Prévention et éducation à la santé
- Travail en partenariat avec des organismes extérieurs
- Amélioration des conditions d'accueil au sein des établissements et de la qualité du travail de l'équipe (par ex. : mise en place de protocoles)
- Tenue des statistiques d'activité et rédaction du rapport d'activité annuel.